

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

Délibération n° 2026-30

En exercice 19

Présents 17

Pouvoirs 1

Date de la Convocation

25/03/2026

Date de l'affichage

25/03/2026

Séance du 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six,  
et le trente et un mars,  
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Création d'un poste

De secrétaire de Mairie

Présents : MONNET Brigitte, PICARD Vincent, NICOLET Audrey, BONNIER Jacques,  
MARCHAND Claudine, BLANCHOT Xavier, BAUDET Sophie, CHAILLET Marie-Noëlle,  
DILIGENT Coralie, HAUBRUGE Christopher, LAINE Anthony, PACOU Isabelle,  
PELLICIOLI Anthony, PULICE Morgane, ROCHET Jean-Louis, ROGER Denis, ROUSSE  
Emmanuelle

Absents : BENOIT Jérôme, ROUCHE Irène (pouvoir à B. MONNET)

Secrétaire de séance : LAINE Anthony

La Maire, informe l'assemblée :

Conformément aux dispositions de l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte-tenu du départ de la secrétaire de Mairie déléguée de Sainte-Agnès prévu au 30 avril 2026 ;

Compte-tenu du recrutement effectué pour son remplacement ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1

Vu le tableau des emplois

**La Maire propose à l'assemblée :**

- La création d'un emploi d'adjoint administratif territorial de catégorie C à temps non-complet à raison de 21/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

**DECIDE** d'adopter la proposition de Madame la Maire et modifie comme suit le tableau des emplois

**FIXE** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026 :

<b>Services techniques</b>		
<b>TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET - Non titulaire</b>		
Agents d'entretien des locaux communaux, ménage	1	<u>Catégorie C :</u> Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux Grade : Adjoint technique territorial 2/35ème
Agents d'entretien des locaux communaux, ménage	1	<u>Catégorie C :</u> Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux Grade : Adjoint technique territorial 6/35ème.
<b>TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET- Non titulaire</b>		
Agents des services technique polyvalent en milieu rural	1	<u>Catégorie C :</u> Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux Grade : Adjoint technique territorial 35/35ème
<b>TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET - Titulaire</b>		
Agents des services techniques polyvalents en milieu rural	2	<u>Catégorie C :</u> Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux Grade : Adjoint technique territorial Principal 2ème classe 35/35ème
<b>Services Administratifs</b>		
<b>TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET - Non titulaire</b>		
Agent d'accueil Agence Postale	1	<u>Catégorie C :</u> Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs Grade adjoint administratif Territorial 12/35ème
Adjoint Administratif territorial	1	<u>Catégorie C :</u> Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs Grade adjoint administratif Territorial 21/35ème
<b>TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET - Titulaire</b>		
Secrétaire de Mairie	1	<u>Catégorie B :</u> Cadre des emplois des Rédacteurs Grade : 1 <sup>er</sup> Grade 7/35ème
Secrétaire Générale de Mairie	1	<u>Catégorie B :</u> Cadre des emplois des Rédacteurs Grade : 1 <sup>er</sup> Grade 33/35è
Secrétaire de Mairie	1	<u>Catégorie B :</u> Cadre des emplois des Rédacteurs Grade : 1 <sup>er</sup> Grade 9.5/35è

Fait et délibéré  
A VAL-SONNETTE, le 31/03/2026  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
La Maire, MONNET Brigitte

